

Procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Ferme-Neuve légalement tenue le lundi 11 juin 2012, à compter de 19 h 30 à la salle du conseil municipal, située au 125, 12^e Rue à Ferme-Neuve.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mesdames, Messieurs:
Gilbert Pilote, maire
Pauline Lauzon, conseillère
Diane Sirard, conseillère
Mario Lachaine, conseiller
Georges Piché, conseiller
Mario Léonard, conseiller
Yvon Forget, conseiller
et
Normand Bélanger, directeur général

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le Maire déclare l'assemblée ouverte.

130-06-12

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, d'approuver l'ordre du jour tel que rédigé par le directeur général.

ADOPTÉE

131-06-12

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 MAI 2012

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance tenue le 14 mai 2012, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, le directeur général est dispensé d'en faire la lecture.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, d'approuver le procès-verbal de la séance du 14 mai 2012 du conseil municipal de la Municipalité de Ferme-Neuve.

ADOPTÉE

132-06-12

NOMINATION AU POSTE DE SECRÉTAIRE À LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE suite au concours pour le poste de secrétaire, le conseil municipal confirme l'embauche de Madame Mélanie Guy à titre de secrétaire à la municipalité (poste régulier) et de confirmer sa date d'ancienneté au 17 novembre 2008.

ADOPTÉE

133-06-12

AFFICHAGE DE POSTE DE SECRÉTAIRE À LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Léonard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le directeur général soit autorisé à procéder à l'affichage interne du poste de secrétaire à la municipalité (régulier saisonnier 25 hrs/semaine), le tout en conformité à la convention collective.

ADOPTÉE

134-06-12

OUVERTURE DE SOUMISSION DU 5, MONTÉE BASKATONG

CONSIDÉRANT que le 17 mai 2012 était la journée d'ouverture des soumissions pour la vente de l'immeuble du 5, montée Baskatong;

CONSIDÉRANT que lors de cette ouverture aucune offre d'achat n'a été faite à la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la présente offre de vente soit annulée jusqu'à une nouvelle décision du conseil.

ADOPTÉE

135-06-12

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 122-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 122 RELATIF À L'IMPOSITION D'UNE TAXE DE SERVICE POUR LES SITES DE CAMPING ET POURVOIRIES À FERME-NEUVE

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le règlement numéro 122-1 visant la modification du règlement numéro 122 relatif à l'imposition d'une taxe de service pour les sites de camping et pourvoiries à Ferme-Neuve soit accepté tel que déposé.

ADOPTÉE

136-06-12

ACCEPTATION POUR DÉPÔT DE LA LISTE D'ANCIENNETÉ DES SALARIÉS RÉGULIERS, RÉGULIERS SAISONNIERS ET OCCASIONNELS DE LA MUNICIPALITÉ DE FERME-NEUVE AU 1^{ER} JUIN 2012

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil municipal accepte pour dépôt la liste d'ancienneté des salariés réguliers, réguliers saisonniers et occasionnels de la Municipalité de Ferme-Neuve au 1^{er} juin 2012 tel que mentionné à la convention collective.

ADOPTÉE

137-06-12

MODIFICATION DU CONTRAT DE CRÉATION GP

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Forget et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil entérine la modification tarifaire la liant à *Création GP* et d'autoriser à signer le contrat à intervenir entre les parties pour la mise à jour mensuelle du site web au coût de 50 \$ par mois.

ADOPTÉE

138-06-12

71^{es} ASSISES ANNUELLES DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE Pauline Lauzon, Diane Sirard et Gilbert Pilote soient autorisés à assister aux 71^{es} Assises annuelles de la Fédération Québécoise des Municipalités qui se dérouleront le 27, 28 et 29 septembre 2012 à Québec;

QUE les frais d'inscriptions soient déboursés par la Municipalité et que les frais de séjour, de déplacement et d'activités leur soient payés sur présentation des pièces justificatives.

ADOPTÉE

139-06-12

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE DES HAUTES-LAURENTIDES

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE Mesdames Diane Doré à titre de citoyenne et Diane Sirard, conseillère soient nommées personnes responsables pour représenter la municipalité auprès de *La Société d'Histoire et de Généalogie des Hautes-Laurentides*.

ADOPTÉE

140-06-12

REMBOURSEMENT DE TAXES 2012

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Léonard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le directeur général soit autorisé à rembourser le montant des taxes pour le dossier matricule # 8473 74 1983 au montant de 38,77 \$ à la suite d'une correction de l'évaluateur modifiant l'évaluation, puisque celui-ci avait déjà payé son compte de taxes de l'année courante par chèque postdaté.

ADOPTÉE

Avis de motion

AVIS DE MOTION

Avis de motion est présentement donné par Monsieur le conseiller Yvon Forget qu'à une prochaine assemblée de ce conseil, il y aura présentation d'un règlement déléguant certains pouvoirs, d'autoriser des dépenses et de passer des contrats par les directeurs de services de la municipalité.

141-06-12

FÉDÉRATION DE PRODUCTEURS DES RACES PATRIMONIALES

CONSIDÉRANT la demande d'appui au projet de promotion et de la mise en valeur des races patrimoniales du Québec présentée par la Fédération de producteurs des races patrimoniales;

CONSIDÉRANT que la Fédération des producteurs des races patrimoniales, espère que soient réalisées des œuvres d'art, représentant le cheval canadien, la vache canadienne, et la poule chantecler, et qu'ultérieurement ces œuvres d'art soient exposées au parlement du Québec;

CONSIDÉRANT que dans la Municipalité de Ferme-Neuve un de nos citoyens, Monsieur Mario Bélanger, travaille à la sauvegarde de ces races patrimoniales, en pratiquant l'élevage de ces dites races.

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, d'appuyer la Fédération des producteurs de races patrimoniales du Québec dans ses démarches auprès du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine pour la réalisation de ces dites toiles.

ADOPTÉE

Période de questions (SECTION ADMINISTRATION)

142-06-12

PROJET DE PARC DU VILLAGE DE FERME-NEUVE

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QU'une demande de certificat d'autorisation soit faite auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs relativement à la création d'un parc municipal.

QUE la firme *Services-Conseils Envir'Eau* soit mandatée à présenter une telle demande au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

ADOPTÉE

143-06-12

AUTORISATION DE DÉPENSES PROJET DE PARC DU VILLAGE DE FERME-NEUVE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE les frais entourant la dépense pour la demande de certificat d'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (525 \$ + les taxes) et les frais de la firme *Services-Conseils Envir'Eau* (estimé à 2,795 \$ + les taxes) relativement au projet municipal de création d'un parc soient autorisés par le conseil municipal.

ADOPTÉE

144-06-12

RESSOURCES NATURELLES ET FAUNE DU QUÉBEC

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve confirme à Ressources naturelles et Faune du Québec, que celle-ci appuie le projet de location d'une parcelle de terrain du domaine de l'État afin que la compagnie 9014-3793 Québec inc. puisse y aménager des installations septiques conformes pour le Camping Pont de Fer.

ADOPTÉE

145-06-12

NOMINATION AU POSTE D'INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Léonard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE suite au concours pour le poste d'inspecteur/trice en bâtiment, le conseil municipal confirme l'embauche de Madame Julie Despaties à titre d'inspectrice en bâtiment (poste régulier) et de confirmer sa date d'ancienneté au 8 novembre 2011.

QUE Madame Julie Despaties soit autorisée à émettre les permis en regard aux règlements d'urbanisme reliés à sa fonction.

ADOPTÉE

146-06-12

CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE PRÉSENTÉE PAR CHANTAL GASCON ET ALAIN LEBLANC, POUR LE 201, CHEMIN NIBI, FERME-NEUVE, LOT 34 CADASTRE DU CANTON DE MAJOR

Le Maire déclare l'ouverture de l'assemblée de consultation publique sur la demande de dérogation mineure présentée par Chantal Gascon et Alain Leblanc et invite la population à se prononcer;

Le Directeur général fait son rapport au conseil qu'aucune personne n'a manifesté son intention de s'opposer à cette demande de dérogation mineure;

CONSIDÉRANT que le propriétaire a déposé une demande de dérogation mineure afin de permettre la construction d'une résidence à 18 mètres de la ligne des hautes eaux sur une marge de recul de 20 mètres tel que précisé au règlement no. 23 relatif au zonage pour la zone REC 11;

CONSIDÉRANT les dispositions du règlement sur les dérogations mineures de la Municipalité de Ferme-Neuve, portant le numéro 32;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme, en date du 28 mai 2012, portant le numéro CCU-43-05-12;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent,

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve autorise la demande de dérogation mineure présentée par Chantal Gascon et Alain Leblanc pour la construction d'une résidence à 18 mètres de la ligne des hautes eaux sur une marge de recul de 20 mètres tel que précisé au règlement no. 23 relatif au zonage et tel qu'indiqué sur le plan préparé par Monsieur Denis Robidoux, arpenteur-géomètre, en date du 6 avril 2011 et portant le numéro de dossier 12L-074 enregistré sous le numéro de minute 8683 et démontrant les mesures, le tout pour le bâtiment principal du 201, chemin Nibi à Ferme-Neuve, portant le numéro de lot 34, du cadastre du canton de Major, au cadastre officiel du Québec, zone municipale REC 11.

ADOPTÉE

147-06-12

CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE PRÉSENTÉE PAR CLAUDE DUFOUR, POUR LE LOT 3-92 PTIE DU CADASTRE DU VILLAGE DE FERME-NEUVE

Le Maire déclare l'ouverture de l'assemblée de consultation publique sur la demande de dérogation mineure présentée par Monsieur Claude Dufour et invite la population à se prononcer;

Le Directeur général fait son rapport au conseil qu'aucune personne n'a manifesté son intention de s'opposer à cette demande de dérogation mineure;

CONSIDÉRANT que le propriétaire a déposé au conseil municipal de nouvelles informations sur sa demande et que celles-ci peuvent faire modifier l'avis initial du comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent,

QUE le conseil municipal de Ferme-Neuve demande au comité consultatif d'urbanisme de revoir leur décision face aux nouveaux éléments que Monsieur Claude Dufour a déposés au service de l'urbanisme.

ADOPTÉE

148-06-12 NOMINATION AU POSTE D'OPÉRATEUR DE MACHINERIES

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE suite au concours d'opérateur de machineries, le conseil municipal confirme l'embauche de Monsieur Marc Aubin à titre d'opérateur de machineries (poste régulier saisonnier) et de confirmer sa date d'ancienneté au 21 décembre 2010.

ADOPTÉE

149-06-12 DÉMISSION D'UN EMPLOYÉ SAISONNIER RÉGULIER

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE les membres du conseil municipal acceptent la démission de Monsieur Réjean Lefebvre qui occupait un poste de saisonnier régulier à la Municipalité de Ferme-Neuve.

QU'une lettre de remerciement lui soit envoyée pour le remercier des 14 années que celui-ci a donné à la municipalité.

ADOPTÉE

150-06-12 MDDEP, RENOUELEMENT DE PERMIS D'EXPLOITATION DE SABLIERE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le directeur des travaux publics Monsieur Jean-Pierre Miljours soit mandaté par la municipalité à signer les documents nécessaires auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour la demande de certificat d'autorisation pour le renouvellement du permis d'exploitation d'une sablière sise sur le lot 22 ptie du rang V dans le canton de Wurtèle numéro de référence # P7610-15-01-00822 10 200028965, sur le territoire de la municipalité.

ADOPTÉE

151-06-12 MDDEP, REQUÊTE POUR BORNES-FONTAINE SÈCHE

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le directeur des travaux publics Monsieur Jean-Pierre Miljours soit mandaté par la municipalité à signer les documents nécessaires auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour la demande de certificat d'autorisation pour la pose de bornes-fontaines sèches sur le territoire de la municipalité.

ADOPTÉE

152-06-12

PROGRAMME TECQ 2010-2013

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve accepte les travaux définis au document préparé par Madame Nathalie Sigouin, ingénieure chez la firme GENIVAR de Mont-Laurier et qui sera déposé au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation dans le cadre du programme de la taxe d'accise 2010-2013.

QUE la municipalité confirme son engagement à faire les travaux tels que présentés dans ledit document.

ADOPTÉE

Période de questions (SECTION LOISIRS, URBANISME, TRAVAUX PUBLICS, INCENDIE ET VARIA)

153-06-12

TRANSFERT BUDGÉTAIRE – 2012-04

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la Direction générale soit autorisée à modifier le budget d'opération 2012, afin de transférer les sommes suivantes :

TRANSFERT BUDGÉTAIRE 2012-04

POSTE	# COMPTE	DT	CT
Travaux publics et hygiène du milieu			
Employés rég. réseau égout	02-415-00-141-30		50.00 \$
Salaires voirie rurale	02-322-00-141-30		1600.00 \$
Formation employés	02-322-00-454-00	50.00 \$	
Formation employés	02-322-00-454-00	1600.00 \$	
Voirie			
Services scientifiques et génie rural	02-332-00-411-00		1000.00 \$
Services juridiques	02-321-00-412-00	1000.00 \$	
Incendie			
Assurances service incendie	02-220-00-421-00		20.00 \$
Honoraires professionnels-autres	02-160-00-419-00	20.00 \$	
	GRAND TOTAL		2670.00 \$

ADOPTÉE

154-06-12

COMPTES À PAYER LISTE DÉPOSÉE POUR ACCEPTATION AU 31 MAI 2012

Chaque membre du conseil ayant reçu une liste pour acceptation des comptes à payer, le directeur général est dispensé d'en faire lecture.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, d'approuver la liste des comptes à payer pour la période se terminant le 31 mai 2012 à savoir :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT.....	85 093.87 \$
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT.....	0.00 \$
TOTAL DU MOIS.....	85 093.87 \$

et d'autoriser le paiement de ces comptes à qui de droit.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été mise à la disposition du public présent,

155-06-12

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, de clore l'assemblée à 20 h 30.

ADOPTÉE

GILBERT PILOTE
Maire

NORMAND BÉLANGER
Directeur général et
Secrétaire-trésorier